

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**DEPARTEMENT DE LA SOMME**

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'EST DE LA SOMME**

**ARRONDISSEMENT DE PERONNE**

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

DATE :

N° de la délibération : 2026-99

. de la convocation : 05.06.2026

. d'affichage : 05.06.2026

NOMBRE DE CONSEILLERS :

. en exercice : 60

. présents : 50

. votants : 60

L'an deux mille vingt-six, le 11 juin, à 18 heures, le Conseil Communautaire de l'Est de la Somme, légalement convoqué, s'est réuni au pôle multifonction de NESLE, sous la présidence de Monsieur Frédéric DEMULE, Président.

Etaient présents tous les membres en exercice, à l'exception de Mmes POTURALSKI Patricia, FANCHON Catherine, SLOWINSKI Corinne, MM. CHRETIEN Gabriel, BLOIS Frédéric, MERLIER Jacques, BECQUERELLE David, SALOME André, MUSEUX Gérard, JOLY Vincent.

Mme POTURALSKI Patricia avait donné pouvoir à M. SCHIETTECATTE Benoît.

Mme FANCHON Catherine avait donné pouvoir à M. VASSENT Christophe.

Mme SLOWINSKI Corinne avait donné pouvoir à Mme SCHWEITZER Cécile.

M. CHRETIEN Gabriel avait donné pouvoir à M. GOUBRON Julien.

M. BLOIS Frédéric avait donné pouvoir à M. DUBREUCQ Benoît.

M. MERLIER Jacques avait donné pouvoir à M. LECOMTE Frédéric.

M. BECQUERELLE David avait donné pouvoir à M. CARON Gilles.

M. SALOME André avait donné pouvoir à M. WISSOCQ Jean-Marc.

M. MUSEUX Gérard avait donné pouvoir à M. FRIZON Hervé.

M. JOLY Vincent avait donné pouvoir à M. BELLARD Joël.

Secrétaire de séance : Mme RAGUENEAU Françoise.

OBJET :

**CANAL SEINE NORD EUROPE**

**ADHESION A L'ASSOCIATION ALLIANCE SEINE ESCAUT 2026**

*L'alliance Seine Escaut est une association, fondée en octobre 2020, anciennement connue sous l'appellation Association Seine Nord Europe, qui rassemble les acteurs (élus et décideurs territoriaux, acteurs consulaires, organisations portuaires, entreprises) engagés de la réalisation du Canal Seine Nord Europe ayant un intérêt au développement du transport fluvial le long du futur Canal Seine Nord Europe.*

*Cette association permet à la collectivité d'alimenter ses réflexions sur les axes suivants :*

- Développer en Europe le transport fluvial, mode de transport plus écologique,*
- Renforcer la compétitivité des productions agricoles et industrielles grâce à un coût de transport réduit,*
- Améliorer l'attractivité des territoires desservis et favoriser la création d'emplois,*
- Créer de nouvelles activités industrielles bord à canal, au sein des ports intérieurs situés sur la liaison et sur les futures plateformes logistiques de Noyon, Nesle, Péronne et Marquion- Cambrai,*
- Augmenter le potentiel des ports maritimes par de nouveaux débouchés de navigation,*
- Réduire l'impact environnemental du transport de marchandises.*

*C'est à ce titre que la Communauté de Communes de l'Est de la Somme a été conviée lors de réunions afin d'aborder ces thématiques, qui sont pleinement pertinentes pour le devenir et le développement du territoire.*

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la compétence Développement économique de la collectivité,

Vu l'avis favorable de la commission Développement Economique du 28 mai 2026,

Vu la proposition d'adhésion à l'alliance Seine Escaut pour l'année 2026,

Considérant l'intérêt communautaire que présente l'adhésion à cette association afin d'accompagner le développement du Canal Seine Nord Europe sur le territoire de la Communauté de l'Est de la Somme,

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré par 56 voix pour, 1 voix contre (M. CHRETIEN Gabriel) 3 abstentions (M. ZOIS Christophe, Mme POLIN Justine, M. DEMULE Frédéric)

Article 1 : approuve l'adhésion à l'association ALLIANCE SEINE ESCAUT pour l'année 2026 en contrepartie d'une cotisation d'un montant de 1 000 €,

Article 2 : autorise le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an, que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président,

Le secrétaire de séance,

